

CE QUI RESTE DES CHATEAUX DU TEMPS DES ROIS DE MAJORQUE DANS LA BARONNIE DE MONTPELLIER

Les possessions incluses dans la seigneurie de Montpellier ont varié au cours des siècles, nous ne nous intéresserons qu'à celles des rois de Majorque, que Jacques le Conquérant hérita de sa mère Marie. Cette dernière, fille de Guilhem VIII seigneur de Montpellier et d'Eudoxie Comnène, épousa en troisième noces Pierre d'Aragon dont elle eut un fils: Jacques, dit le Conquérant.

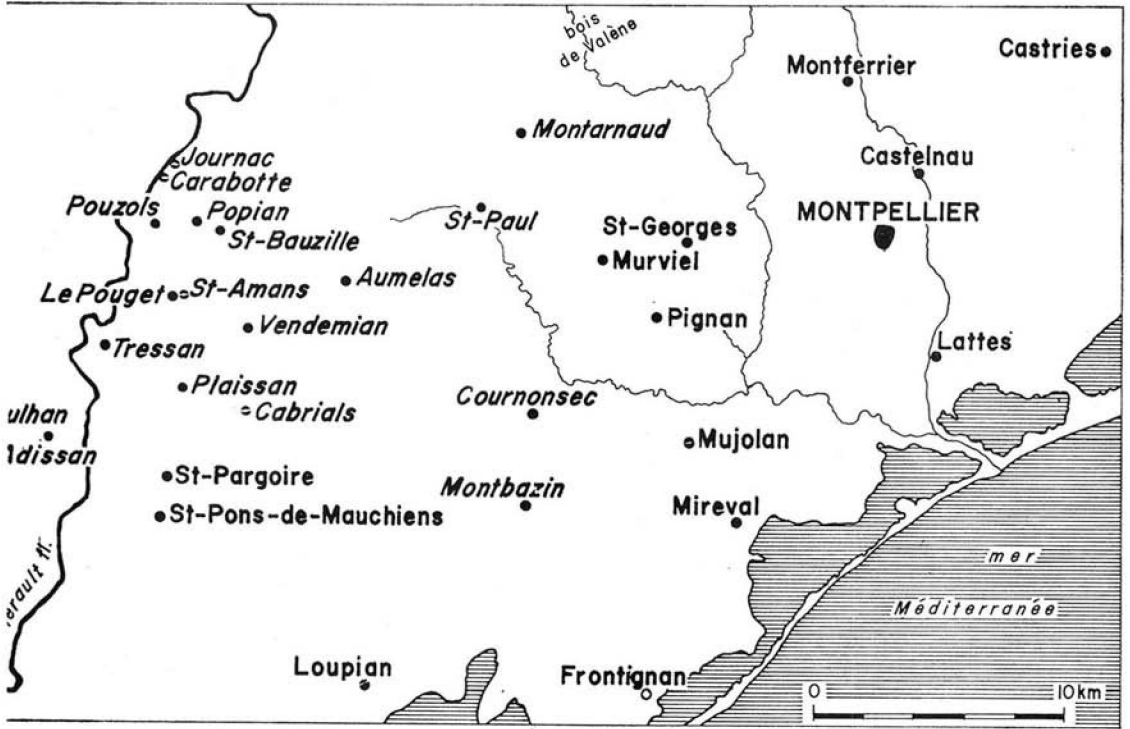
Le *Liber Instrumentorum Memorialium*¹ nous donne la liste des biens auxquels Marie renonça lors de son second mariage avec Bertrand, comte de Comminges; répudiée par ce dernier, elle rentra en possession de ses biens en 1204 et les apporta en dot à Pierre d'Aragon. Leur fils Jacques en hérita, et après lui tous les rois de Majorque de cette branche, jusqu'à la vente des derniers droits sur la seigneurie de Montpellier par Isabelle, marquise de Monaferrat, en 1395.

Voici la liste de ces biens d'après le *Liber Instrumentorum*:² *La ville de Montpellier et toutes ses dépendances,*

tout le Château de Lattes (Lates)
Le château le Montferrier (Montferrer)
Castelnau (Castellnau)
le château de Castries (Castres)
le Château d'Aumelas (Omélas)
le château du Poujet (Pujet)
le château de Popian (Popiá)
le château de Cournonsec (Cornonsec)
le château de Montbazin (Montbasin)
le château de Montarnaud (Montarnau)
le château de Paulhan (Paullá)
le château de Mazères (Maseres)

¹ A. German, *Liber Instrumentorum Memorialium, Cartulaire des Guilhems de Montpellier, publié d'après le manuscrit original* par la Société Archéologique de Montpellier, 1884-1886.

² *Liber*, CCV, f^o 82v^o et 83 r^o et v^o, décembre 1197.



La baronnie de Montpellier

le château de Pignan (Pinyá)
le château de Frontignan (Frontinyà)
le château de Loupian (Llupia)
la place de Mireval (Miraval)
la ville de Saint-Pargoire (Sant Pargori)
la ville de Murviel (Murviell)
la ville de Saint-Georges (Sant Jordi)
la ville de Vendémian (Vendemià)

et tout ce qui appartient à la ville de Montpellier et aux châteaux cités.

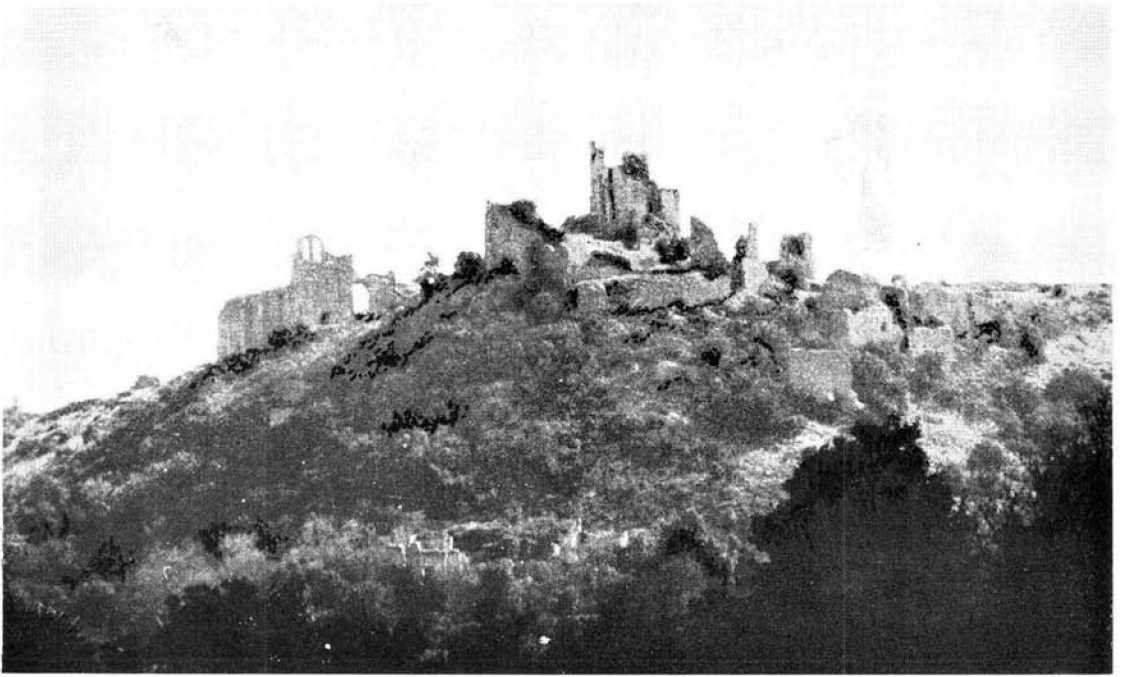
Nous nous proposons d'examiner pour chacun de ces sites, l'origine de la propriété et les vestiges actuellement visibles. Pour plus de commodité dans l'exposé, nous suivrons le partage qui existait depuis Guilhem VI entre la seigneurie de Montpellier et la baronnie d'Aumelas, constituée en fief pour son frère Guilhem, époux de Tiburge d'Orange.

LA SEIGNEURIE DE MONTPELLIER.

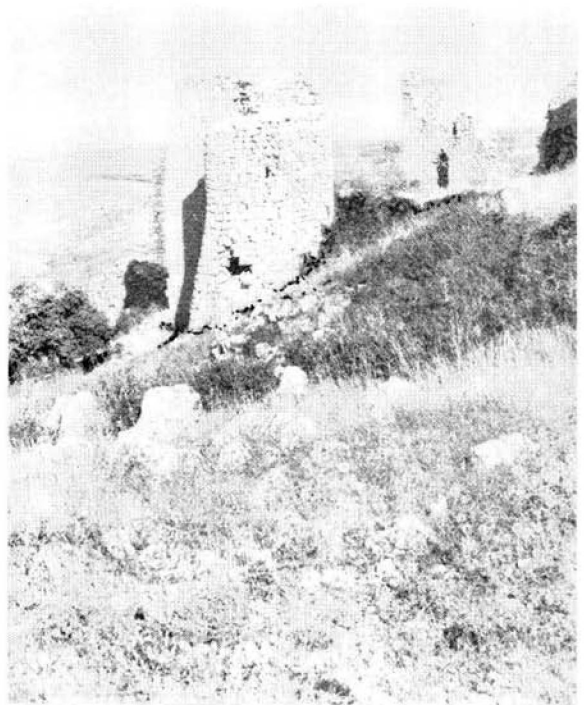
Nous ferons remarquer que les rois de Majorque ont toujours fait figurer dans leur titulature le titre de "seigneur de Montpellier".

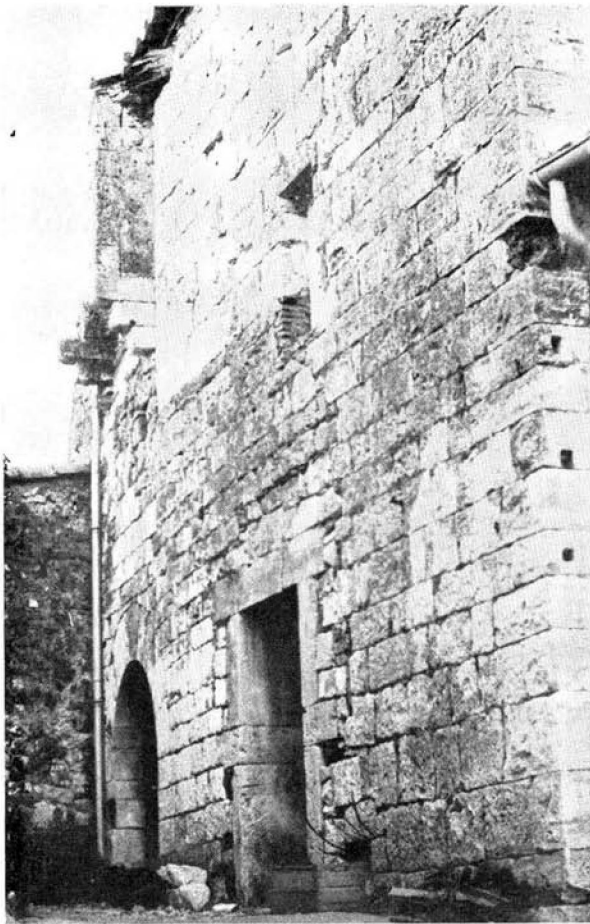
En premier lieu, et au premier rang par son importance, figure la ville de Montpellier et viennent ensuite Lattes et son Château. La possession de Lattes revêtait une grande importance car c'était au Moyen-Age, le port de Montpellier. Le cours du Lez, aménagé en voie navigable aux bateaux de petit tirant d'eau, permettait d'une part la communication avec la mer par un grau, et d'autre part avec les ports rhodaniens comme Saint-Gilles par les étangs. Or la ville de Montpellier tirait une grande partie de ses richesses de son commerce avec l'Orient. Lattes était fortifiée et possédait un château, mais les remparts ont été démolis par décision des consuls en 1618 et leurs matériaux ont servi à la construction d'un canal; il ne reste rien du château lui-même qui a servi de carrière de pierres pour l'édification des maisons de l'agglomération moderne après les guerres de religion. Il était situé au sud de l'église et, au XVI^e siècle, seul en restait le donjon.³ Nous ne connaissons donc son existence que par des textes: l'évêque de Maguelone confirme en 1140 l'autorisation donnée à Guilhem VI, seig-

³ Délibération du Conseil de Ville du 14 mars 1618: "le château n'est, à ben parler qu'une tour, ainsi que chacun sçait". Cf. L. Guiraud, *La Réforme à Montpellier*, Mem. Soc. Archéo. Montp.; t. VII, 2^e série, 1918, p. 733, et t. VII, p. 482, n. 5.



Châteaux de
OMELAS
(Aumelas)

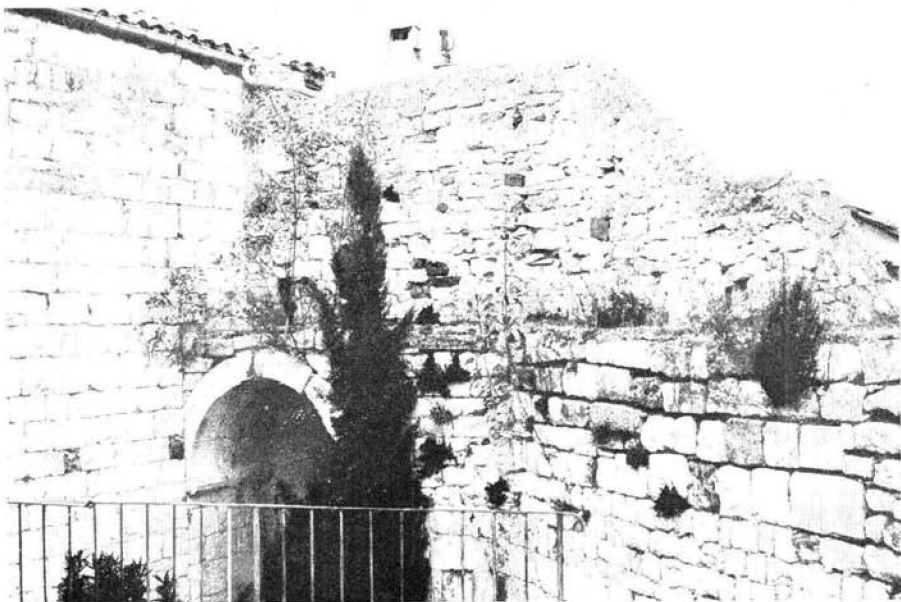


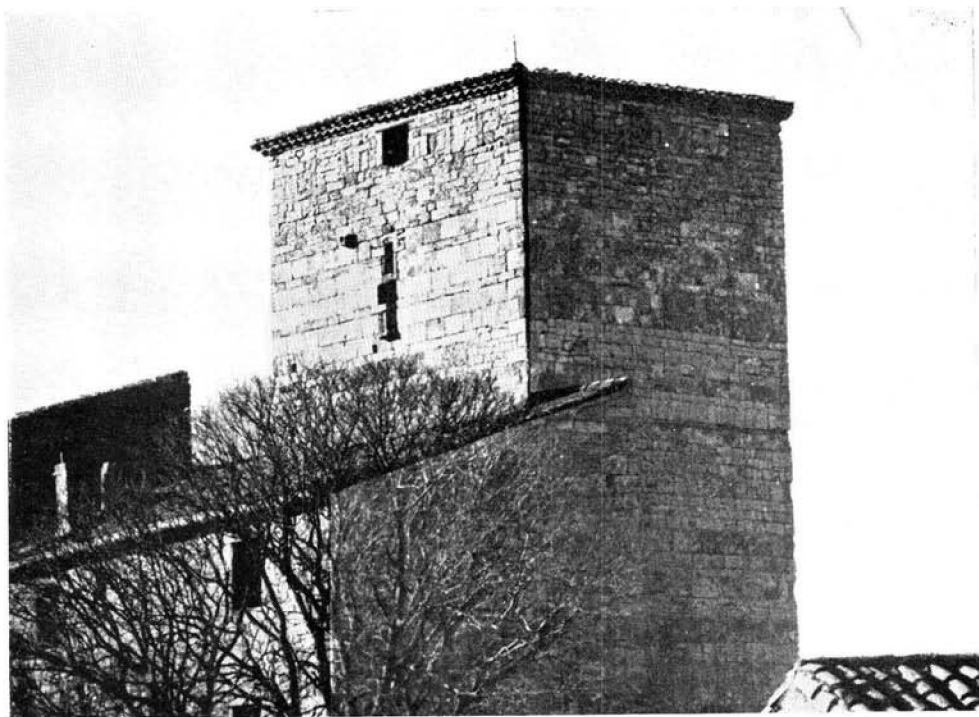


Châteaux de
MONTFERRER
(Montferrer)

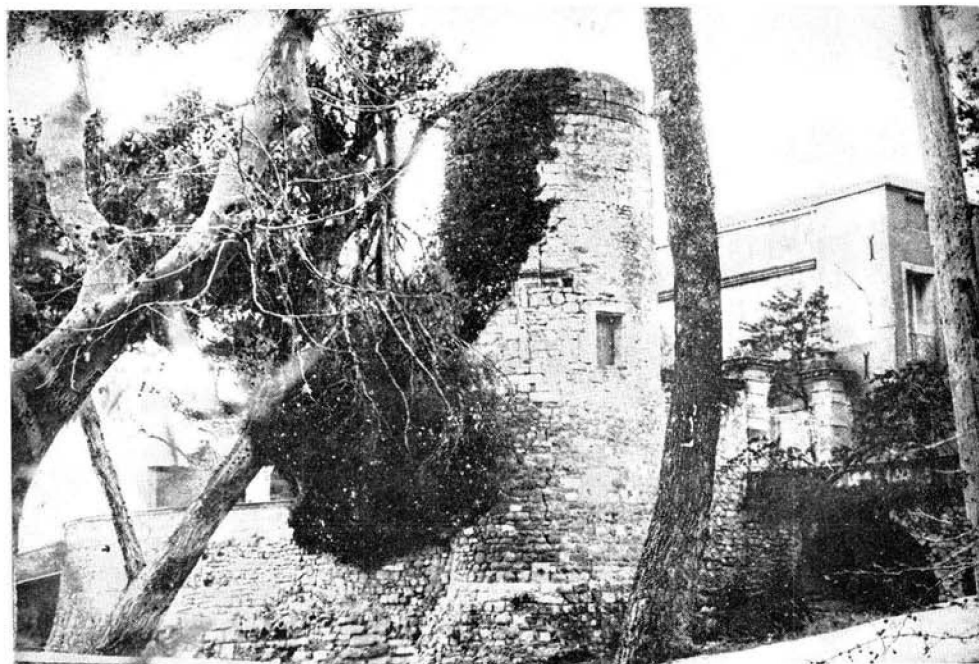
La porte de la cour du donjon
et sa bretèche

Le Chemin de ronde

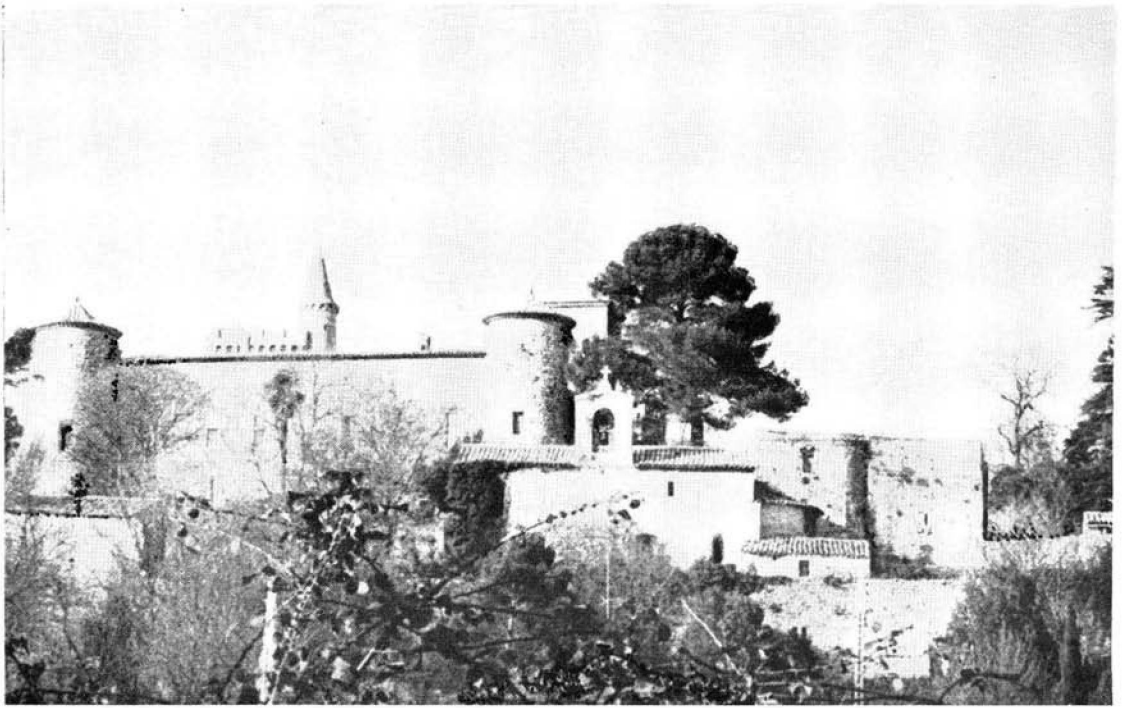




MUJOLAN. Le donjon de la ferme forte: on peut encore voir les créneaux couronnant la tour



POPIAN. La tour du château.



Châteaux de
MONTARNAUD
Vue générale

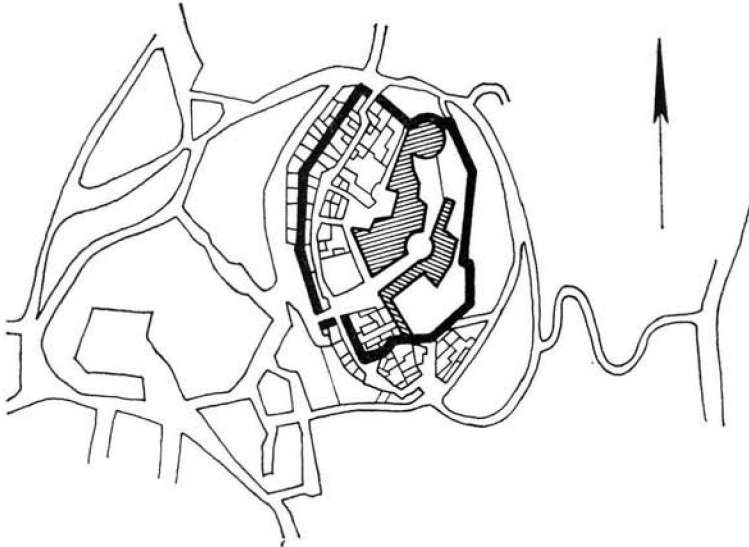


MONTBAZIN
Porte de l'enceinte

neur de Montpellier, de construire un château à Lattes⁴ et la chapelle de ce château est mentionnée dans un acte de 1143.⁵ L'agglomération était également fortifiée, et un acte de 1241 mentionne des réparations faites aux fortifications.

Le château de Montferrier.

Comme pour Lattes, il s'agit d'un ensemble comprenant le château proprement dit et une agglomération fortifiée. En 1111, Guilhem V, seigneur de Montpellier, reçoit le serment de fidélité de son vassal Pons pour la seigneurie de Montferrier. Il reste peu de choses des constructions médiévales car, au XVIII^e siècle, le château fut reconstruit par le marquis de Montferrier, et l'époque contemporaine vit la destruction de la plupart des parties fortifiées. Seul le donjon et une portion de ses dépendances sont encore visibles; une partie de l'enceinte du village existe encore, mais elle est masquée par des constructions, il est cependant possible d'en établir le tracé (fig. 2). Le donjon, grosse tour



MONTFERRER

(1 : 5.000)

⁴ *Liber*, f° 20 r°, septembre 1140 et E. Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Herault*, Paris, 1865, p. 89.

⁵ E. Bonnet, *Répertoire archéologique du département de l'Herault, Périodes wisigothique, carolingienne et romane*, Montpellier, 1938, p. 27.

carrée, édiflée en appareil à bossages, se dresse sur le point culminant; une porte surmontée des vestiges d'une bretèche donne accès à la cour et la démolition récente d'une salle voûtée au niveau du premier étage forme une terrasse d'où part un escalier qui conduit à l'amorce du chemin de ronde (fig. 4). Au rez-de-chaussée, subsiste une salle couverte d'une voûte en berceau supportée par des doubleaux rapprochés: cette technique de construction héritée de l'Antiquité s'apparente à celle utilisée pour la construction de l'église de Marignane (Bouches-du-Rhône).⁶

Castelnau.

Trop proche de Montpellier qui en a fait une banlieue résidentielle, Castelnau-le-Lez ne conserve aucune construction médiévale, mise à part son église romane fortifiée.⁷

Le château de Castries.

C'est le château aménagé par le premier marquis de Castries au XVII^e siècle que nous voyons aujourd'hui: de la construction gothique, il ne reste que quelques voûtes utilisées de nos jours comme citerne.⁸

Le château et la ville de Pignan.

Ne reste du château médiéval qu'une tour carrée avec appareil à bossages, elle est accompagnée d'une chapelle désaffectée qui était la chapelle castrale. Bernard Guilhem avait prêté hommage à Guilhem V en 1114.⁹ L'enceinte du village existe encore avec ses portes, mais il semble qu'elle fasse partie de ces nombreuses fortifications édiflées vers le milieu du XIV^e siècle pour protéger les villages contre les ravages des Grandes Compagnies.

Mireval.

Le nom ancien de cette petite ville est *fortia Vallis*, elle devait être fortifiée mais les vestiges d'une porte de l'enceinte aujourd'hui visibles semblent appartenir au XIV^e siècle. Quant au château qu'habitèrent Marie de Montpellier et Pierre d'Aragon, rien n'en subsiste: l'église ayant été bâtie sur son emplacement en 1902.

⁶ V. Lassalle, *L'influence antique dans l'art roman provençal*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 2, Paris, 1970, p. 46 et pl. VIII, 8.

⁷ E. Bonnet, *op. cit.*, p. 15.

⁸ J. Mahoudeau, *Châteaux de l'Herault*, Paris, s. d., p. 7-10, et E. de Ganay, *Châteaux de France, régions Centre et Sud*, Paris, 1950, p. 16-17.

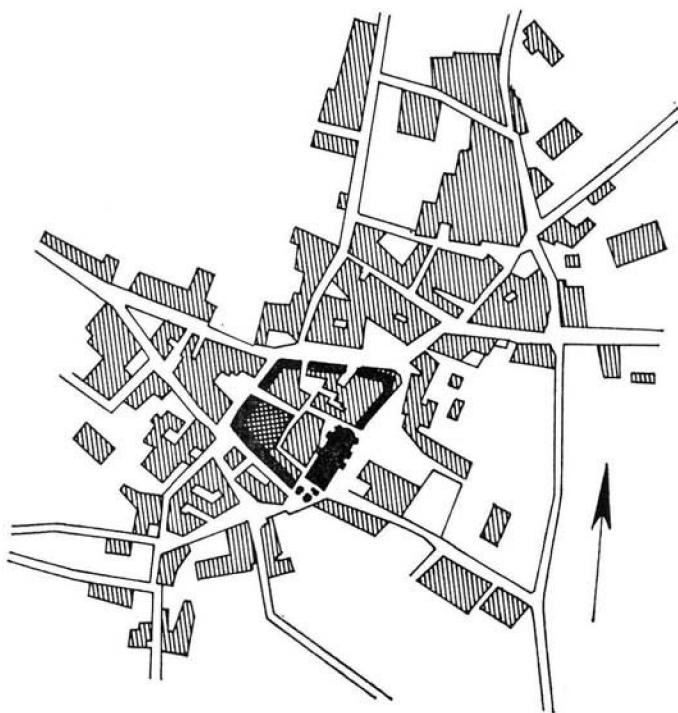
⁹ *Liber*, f^o 138 v^o et 139 r^o, année 1114.

Murviel.

Le village est médiéval et il a conservé son parcellaire et le tracé de ses rues, mais il ne reste aucun vestige médiéval visible.

Saint-Georges d'Orques.

Si l'on connaît l'emplacement du château et de l'enceinte, il ne reste aucun vestige médiéval visible hormis l'église paroissiale mentionnée dans la *Vieille Chronique de Maguelone*, sous l'épiscopat de Godefroid (1080-1104), qui a conservé quelques souvenirs de l'église primitive. (fig. 5).



SAINT-GEORGE D'ORQUES

(1 : 4.000)

Nous allons maintenant aborder une série de localités qui ne sont pas citées dans l'acte de renonciation de Marie de Montpellier, mais qui apparaissent dans le testament de Guilhem VIII en 1204, et qui faisaient partie de la seigneurie de Montpellier.

Frontignan.

Cette ville ne conserve qu'un seul témoignage de l'époque des rois de Majorque. Elle possédait un château dont les derniers vestiges furent détruits en 1896 lorsqu'on éleva la mairie sur son emplacement. Elle était entrée dans la seigneurie de Montpellier par achat en 1112.¹⁰ Le roi Jacques le Conquérant y avait créé une Cour de Justice en 1274. En 1362, l'église paroissiale de Frontignan fut restaurée après le raid de Seguin de Badefol; on remploya alors dans la charpente de l'église des poutres peintes provenant du château saccagé. Leur décor qui se compose de couples de cavaliers en armes disposés de part et d'autre d'armoiries, est proche de celui des poutres que l'on conserve à Majorque, provenant du Palais de l'Almudaina, et de celui de la chaire de l'ancienne petite église des Chevaliers de Saint-Georges, aujourd'hui au Musée de l'Evêché de Palma.

Une maison de la rue Boucarié porte en remploi une décoration sculptée qui pourrait provenir du château: lors du remploi des deux blocs qui la composent, l'artisan les a datés (de 1475) et disposés l'un au-dessus de l'autre, mais tête-bêche; en réalité, la décoration se compose de deux éléments distincts, chacun ayant formé le tympan d'une baie. Chaque bloc présente deux trilobes encadrant des motifs décoratifs: sur l'élément supérieur, figure à gauche un écu suspendu aux armes des rois de Majorque avec au-dessous la lune et le soleil tournoyant, à droite un oiseau aux ailes éployées perché au sommet d'un arbre. Le bloc inférieur présente, à l'envers, un château avec donjon central à gauche, et un autre écu des rois surmontant deux fleurs stylisées.

Saint-Pargoire.

Des restes de fortification inclus dans les maisons particulières subsistent mais il semblent appartenir au milieu du XIV^e siècle.

Saint-Pons-de-Mauchiens.

Ce petit village perché sur un piton calcaire a conservé son enceinte avec une porte fortifiée. Le rempart muni de créneaux et d'un chemin de ronde encore visible n'est apparent que dans ses superstructures, car les maisons modernes s'appuient contre lui.

En 1199,¹¹ Guilhem VIII donne à Pierre de Roquefixe l'autorisation de construire un château et de fortifier le village. Le problème

¹⁰ *Liber*, f^o 147 v^o, année 1112: donation, à titre d'alleu, faite au seigneur de Montpellier Guilhem V, moyennant 500 sous melgoriens, du château et de la ville de Frontignan, par Pierre Moscaluns.

¹¹ *Liber*, f^o 169 r^o, septembre 1199, voir Annexe.

que posait l'abbé Blaquière¹² était celui de la localisation de ce château dont l'existence était connue. Or le texte même de Guilhem VIII nous fournit une réponse: le château est au nord-ouest de l'église, "à l'aquilon" dit la charte médiévale, et sur le puy. L'église médiévale de Saint-Pons dédiée à la Vierge Marie et au bienheureux Pons existe encore. Adossée au rempart et même en faisant partie intégrante, et sise au nord-ouest de l'église, se trouve la "maison des Consuls". Cette appellation ne date que de l'époque moderne et la construction a subi maints remaniements avant d'être totalement abandonnée. Elle se signale à l'attention par sa position qui domine la plaine et découpe ainsi sa silhouette sur le ciel. Les créneaux pourvus de merlons et d'archères du chemin de ronde couronnent encore le bâtiment qui conserve les traces de deux grandes baies ogivales et d'une tour carrée; un réaménagement de la première moitié du XIII^e siècle a doté la grande salle du rez-de-chaussée d'une cheminée qui occupe l'un des petits côtés de la grande salle, suivant ainsi la même disposition que celle adoptée au château de Capestang (Hérault). La souche de cette cheminée fait saillie à l'extérieur, et elle se termine encore de nos jours par un conduit en pierre de taille appareillée, de forme circulaire, couronné par une petite corniche. Il semble donc que la "maison des Consuls" soit bien le château dont la construction (ou réfection) fut autorisée par Guilhem VIII.

LA BARONNIE D'AUMELAS.

Détachée de la seigneurie de Montpellier pour constituer un apanage par Guilhem VI au profit de son frère Guilhem, époux de Tiburge d'Orange; elle comprenait un certain nombre de châteaux et places fortes: Aumelas, Le Pouget, Pouzols, Saint-Bauzille-de-La-Sylve, Vendémian, Saint-Paul et Valmalle, Paulhan, Adissan, Plaissan, Tressan, Popian, Saint-Amans-de-Teulet, Journac, Carabottes, Cournonsec, Montarnaud, Montbazin et Cabrials.¹³

Aumelas.

Ce lieu, aujourd'hui déserté, comprenait d'une part une forteresse et d'autre part toute une agglomération avec l'église paroissiale Notre-Dame édiflée à cheval sur le rempart. En 1595, le nouvel acquéreur du domaine, M. de Saint-Bonnet, le trouva en si mauvais état qu'il jugea préférable d'aménager une petite ferme sise en contrebas

¹² C. Blanquière, *Histoire de Saint-Pons-de-Mauchiens*, Montpellier, 1899.

¹³ A. Delouvrier, *Histoire de la vicomté d'Aumelas et de la baronnie du Pouget*, Montpellier, 1896.

et connue de nos jours sous le nom de Château-Bas. De la forteresse médiévale, il subsiste un corps de bâtiment qui comprenait au rez-de-chaussée la chapelle castrale, petit édifice doté d'une abside semi-circulaire et voûté en cul-de-four. Le donjon dont elle forme le soubassement prend une forme polygonale à partir du premier étage; ses vestiges ont encore douze mètres de haut. Il reste des portions de l'enceinte ruinée et des maisons (fig. 10). d'habitation de la petite agglomération qui était venue se blottir au pied du château. La chapelle castrale, dédiée à Saint-Sauveur, est romane et elle est mentionnée dans un acte de 1114.

Le Pouget.

Cette ville forte servit aussi de résidence au seigneur d'Aumelas. Elle conserve encore quelques vestiges de ses remparts, une belle église romane et quelques vestiges d'architecture civile. Le château, morcelé entre divers propriétaires, est méconnaissable. D'abord aux mains des viscomtes de Béziers, cette ville passa aux mains des seigneurs de Montpellier en 1098.

Pouzols.

Des vestiges de l'enceinte avec trois tours d'angle sont visibles, mais ils sont difficilement datables et le château actuel a été aménagé au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

Saint-Bauzille-de-la-Sylve.

Il ne reste rien des constructions de l'époque des rois de Majorque: la porte de la ville et les quelques vestiges de l'enceinte encore visibles ne remontent qu'à la seconde moitié du XIV^e siècle, et le château a été refait aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Vendémian.

Aucun bâtiment ne remonte à l'époque des rois de Majorque. C'est en 1389 qu'Arnaud de Roquefeuil, baron du Pouget, autorise la fortification.

Saint-Paul et Valmalle.

A l'origine, il y avait deux agglomérations distinctes. Du château médiéval, il ne subsiste guère que quelques pans de murs de la Tour d'Arthur dominant Saint-Paul.¹⁴

¹⁴ *Liber*, f^o 150 r^o, année 1197: reconnaissance faite au seigneur de Montpellier Guilhem VIII par Bernarde, fille d'Hugues de Manguio et son époux Raimond de Maroiol, au sujet du fort de Valmalle.

Paulhan.

Il s'agit là d'une agglomération importante mais qui n'a rien conservé de l'époque médiévale.

Plaissan.

Cette petite ville a gardé un portalet avec un escalier d'accès au chemin de ronde, qui grimpe sur le côté droit de la porte, à l'intérieur du village; cette même disposition difficilement datable se retrouve dans l'enceinte des Baux-de-Provence et à Cournonsec, sans que l'on puisse préciser si nous avons affaire à une portion du rémpart du XIII^e siècle ou à un aménagement du milieu du XVI^e.

Tressan.

Il nous reste quelques traces du château médiéval, adossé à l'église aujourd'hui paroissiale.

Popian.

Une tour dont la base est talutée se dresse de nos jours (fig 11) dans un jardin car le reste du château médiéval a été détruit.

Saint Amans-de-Teulet.

Aucun vestige de l'époque des rois de Majorque n'y est visible.

Journac et Carabotte étaient des moulins établis sur le cours de l'Hérault.

Cournonsec.

Cette petite ville forte, édifiée sur un site qui domine la plaine du Terral, a conservé son enceinte et des éléments de son château. Malheureusement, le château a été partagé entre divers propriétaires et ne conserve en façade aucune trace de son passé; l'enceinte, elle, a été restaurée et en grande partie refaite, elle présente une porte dotée d'une herse et d'un escalier droit desservant le chemin de ronde que l'on ne peut dater avec précision.

Montarnaud.

C'est en 1111¹⁵ que Guilhem V reçoit le serment de fidélité de Bernard Pierre pour la châtellenie de Montarnaud. Là aussi, ce bâtiment a connu bien des vicissitudes: démantelé sur ordre de Richelieu

¹⁵ *Liber*, f^o 150 v^o? année 1111; serment rédigé en langue romane.

au XVII^e siècle, il fut restauré au XIX^e et cette restauration acheva de faire disparaître les parties médiévales. On démolit alors le pont-levis et l'on ajoute deux tours carrées à celles, rondes, qui existaient déjà, ainsi qu'un donjon et un perron.¹⁶ (fig. 12).

Montbazin.

Cette petite ville avait une enceinte dont il reste trois portes surmontées de créneaux. Le château qui formait un curieux ensemble avec sa chapelle castrale, se présente actuellement comme une série continue d'habitations et a perdu tout signe extérieur de sa destination primitive. La chapelle castrale dont l'existence est attestée en 1181 est devenue ensuite église paroissiale avant d'être désaffectée. Elle occupe une partie du côté nord de la cour du château et un passage aménagé sous la nef permettait de communiquer directement avec l'extérieur.

Cabrials.

Il s'agit d'une ferme forte dont il ne reste que quelques pans de mur.

* * *

Il n'est guère possible à travers cette brève énumération des vestiges architecturaux des propriétés de Jacques le Conquérant et de ses successeurs comme Rois de Majorque et Seigneurs de Montpellier de se représenter ce qu'était une demeure seigneuriale de cette époque. Nous tenterons cette restitution à l'aide de cinq exemples choisis parmi les châteaux ou bâtiments forts qui offrent des vestiges assez importants ou des documents permettant de restituer leur aspect: le château d'Aumelas en tant que siège d'une baronnie, le château de Montferrier comme résidence d'un vassal du seigneur de Montpellier, celui de Frontignan, siège d'une juridiction et celui de Montpellier capitale de la seigneurie avec son domaine de Mujolan.

De nos jours, le domaine de Mujolan, rattaché depuis 1791 à la commune de Fabrègues, comprend une série de constructions entourée des vestiges d'une enceinte et isolée au centre d'une vaste étendue boisée et giboyeuse. A l'époque qui nous intéresse, ce domaine appartenait en propre au seigneur de Montpellier. En plus d'une exploitation agricole, il devait comme de nos jours servir de rendez-vous de chasse. Fortifié, il possède encore une haute tour carrée édiflée en appareil régulier, parfois alterné, présentant quelques bossages, et un petit bâtiment qui était la chapelle saint-Michel, ancien prieuré du diocèse

¹⁶ J. Mahoudeau, op. cit., p. 6.

de Maguelone désaffectée en 1743.¹⁷ L'ensemble des constructions est disposé autour d'une cour à laquelle donne accès un vaste portail et quelques baies, aujourd'hui murées, semblent appartenir au XIII^e siècle. Le vit penchant qu'éprouvaient les souverains majorquins pour la chasse est bien connu, et ils avaient là un domaine qui rassemblait toutes les commodités: sécurité car il était fortifié, alimenté par la petite exploitation qui permettait de compléter les ressources de la chasse, et proximité de la chapelle dans les bâtiments mêmes du domaine.

Le château d'Aumelas comprend, aujourd'hui, un corps de bâtiment et une enceinte protégeant un village. Le bâtiment central consiste en un donjon auquel est accolé un édifice rectangulaire. Le rez-de-chaussée du donjon est semi-circulaire et renferme l'abside de la chapelle castrale dédiée à Saint Sauveur; la nef de la chapelle de forme rectangulaire constitue le rez-de-chaussée du bâtiment contigu, des contreforts extérieurs le confortent. A partir du niveau du premier étage, le donjon prend un plan polygonal. Les étages devaient servir de logement pour une faible garnison dans les salles du donjon qui conserve de nos jours une hauteur de douze mètres, et d'appartements pour les châtelains, leur famille et leurs domestiques, avec une grande salle commune au premier étage et d'autres salles à usage de chambre au-dessus. La reine Marie de Montpellier, mère du Conquérant y séjourna à plusieurs reprises, mais cette demeure déjà ancienne n'offrait guère de possibilités pour une vie de cour fastueuse.

Le château de Montferrier présente déjà plus de commodité pour une vie familiale et mondaine, et un cadre pour certains actes solennels. L'appareil à bossages des parties conservées n'est pas sans rappeler celui d'Aigues-Mortes: c'est une construction plus récente que le château d'Aumelas, ou qui a été reprise. Les superstructures du donjon ont été partiellement démolies au début du XX^e siècle, mais les vestiges qui subsistent montrent que le premier étage était voûté et doté d'une décoration sculptée; le châtelain y possédait un appartement alors les salles du rez-de-chaussée répondaient aux nécessités militaires et sociales du rôle d'un châtelain.

Pour Frontignan, le cas est différent car cette ville fut dotée d'une Cour de Justice par Jacques d'Aragon. Une vue ancienne nous montre la grosse tour à base talutée qui était son donjon; à ce donjon était accolé un corps de bâtiment rectangulaire qui abritait la vaste salle où siégeait la Cour. Cette salle où se manifestait la puissance royale avait reçu un riche décor dont ne subsistent que quelques poutres décorées de cavaliers et de blasons. Les baies avaient reçu une décoration sculptée.

¹⁷ E. Thomas, *op. cit.*, p. 129.

A Montpellier, se trouvait le palais, résidence royale. Le vieux palais des Guilhems fut réaménagé et en partie reconstruit par Jacques d'Aragon car il avait été partiellement démoli par les habitants de la ville avec l'accord de la reine Marie en 1207. Ce palais ne fut peut être jamais vraiment accueillant car Jacques II préférait, lors de ses séjours à Montpellier, descendre chez son lieutenant Atbrand. Il ne reste plus rien aujourd'hui de ce palais car, après avoir abrité la Cour des Comptes jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, il fut démoli en 1864 lors de la construction de l'actuel Palais de Justice. Placé au point dominant de la ville, il était très proche de l'enceinte, tellement proche qu'il fallut en effet empiéter sur le mur de la Commune Clôture et démolir quelques merlons pour agrandir la chambre du roi, en 1273, et les quatre arcs de la grande salle du rez-de-chaussée s'appuyaient si bien contre la muraille de la ville que celle-ci en fut ébranlée; le *jardin du roi* et son verger, quant-à eux, se trouvaient audelà de l'enceinte.

Le palais était doté d'une chapelle dédiée à Notre-Dame; cette chapelle palatine, qualifiée dans un acte de 1510 de "Sainte-Chapelle" royale fut construite de 1246 à 1254. De forme rectangulaire, elle mesurait environ trente mètres sur onze. Elle possédait une relique de la Vraie Croix et une épine de la couronne de Notre Seigneur. La palais affectait une forme rectangulaire, les bâtiments se rangeaient autour d'une cour et la chapelle était extérieure et précédée d'un espace dégagé pour que les processions puissent s'y dérouler sans contrainte. Nous ne connaissons hélas rien de sa décoration, mais le goût très vif des souverains majorquins pour les peintures, qu'elles soient sur les murs ou sur les plafonds, est bien connu par les comptes de construction et d'entretien des palais de Perpignan ou de Majorque. La ville de Montpellier elle-même conserve des plafonds peints contemporains des rois de Majorque qui nous permettent d'imaginer quelles pouvaient être ces décorations.

Le genre de scène qu'affectionnaient les souverains se rapporte aux événements de leur vie quotidienne: chasse, tournois, divertissements champêtres, banquets... On y retrouvait l'attrait si vif qu'exerçaient les couleurs chatoyantes sur la société médiévale, une prédilection pour les rouges et les verts. Les blasons jouent aussi un rôle prépondérant dans ces décors.

* * *

Nous nous sommes efforcés de préciser quels étaient les témoins authentiques contemporains du règne des rois de Majorque à Montpellier, l'entreprise demeure hasardeuse d'abord parce qu'il semble bien que les textes qui nous précisent l'extension de la seigneurie de Montpellier n'établissent pas une distinction ferme entre les "*castra*" et les

“*villae*”, ensuite nous nous heurtons à la difficulté posée par la datation précise des vestiges rencontrés.

Au premier abord, il était permis de penser que le texte de la renonciation de Marie de Montpellier établissait une différence entre les agglomérations qualifiées de *castrum*, c'est-à-dire fortifiées, et les *villae*, villes ouvertes. Or un examen attentif de la question nous permet d'affirmer qu'il n'en est rien: Montpellier est qualifié de *villa* alors que la ville était à juste titre très fière de son enceinte, la Commune Clôture. De même, ce texte n'évoque jamais les *castella*, châteaux au sens moderne du terme et demeures du châtelain, or le texte de 1199 relatif à Saint-Pons-de-Mauchiens parle bien d'un *castellar*, forme occitane de *castellum*; le cas de Lattes est encore plus troublant, apparaissant dans un acte de 1177 comme “*castrum seu castellum, villa vulgo Latas*”.¹⁸ Notre enquête ne nous a pas permis de rencontrer dans la seigneurie de Montpellier un château au sens propre du terme, c'est-à-dire une demeure seigneuriale fortifiée: tous les châteaux mentionnés sont associés à des agglomérations et ils sont édifiés soit contre le rempart dont ils forment parfois partie intégrante comme à Saint-Pons-de-Mauchiens et à Montbazin, soit de façon à jouer le rôle d'un donjon comme à Aumelas.

Comme l'a si bien affirmé E. Bonnet,¹⁹ l'architecture militaire a laissé de nombreux vestiges dans la seigneurie de Montpellier, mais il demeure difficile de les dater. Nombre de villages furent fortifiés vers le milieu du XIV^e siècle par crainte des Grandes Compagnies, parfois l'on se contenta de restaurer et d'améliorer des fortifications déjà existantes car l'on avait la fâcheuse habitude de les louer à des particuliers pendant les périodes de sécurité, et il fallut donc les réapproprier en cas de danger, et d'autres fois on les créa de toute pièce devant l'insécurité. Observons seulement quelques traits généraux de ces constructions: elles sont situées en général sur les points culminants pour des raisons stratégiques, sauf lorsque la ville qu'elles doivent protéger est en plaine, ce qui est le cas de Lattes.

Ils possèdent en général quelques traits communs: le château remplit par rapport au rempart de la cité le rôle d'un donjon qui peut être isolé comme à Frontignan et Aumelas, ou faire partie intégrante de l'enceinte comme à Loupian ou Montbazin. Les deux appareils utilisés pour leur construction sont l'appareil alterné (un moellon de chant, un moellon debout) et l'appareil à bossages et régulier, sans que l'on puisse vraiment préciser s'il s'agit d'une différence chronologique. Les tours carrées sont les plus fréquentes et les systèmes de défense des portes comportent généralement des arcs en plein cintre

¹⁸ E. Thomas, *op. cit.*, p. 89, citant le fonds de Saint-Jean-de-Jérusalem.

¹⁹ E. Bonnet, *Géographie générale du département de l'Hérault*, t. III, fasc. 2, *Antiquités et monuments, Montpellier*, 1905, p. 659.

de différentes hauteurs et juxtaposés laissant entre eux le passage de la herse. Un système de machicoulis crénelé défend généralement la porte et l'entrée du donjon, comme à Montferrier, est surmontée d'une bretèche.

Il est certain que la complète disparition du palais de Montpellier nous prive d'un aspect important de l'art de bâtir dans la seigneurie de Montpellier mais nous pouvons, en partie, restituer l'aspect qu'il offrait en évoquant le palais des rois de Majorque à Perpignan où les constructions se groupent autour d'une cour comme c'était le cas à Montpellier; le palais montpelliérain ne devait pas offrir le même homogénéité que celui de Perpignan car il était édifié en pleine ville, sur un site où existaient déjà des constructions, et il dut donc s'adapter étroitement au cadre et utiliser au mieux l'espace disponible. Ce n'est malheureusement pas dans la seigneurie de Montpellier qu'il faut rechercher les témoins du goût des rois de Majorque, grands constructeurs, mais dans leurs états de Majorque ou dans leur capitale de Perpignan.

JACQUES PEYRON
Architecte

ANNEXE

DXXXIII

DONUM FEVI, QUOD FECIT GUILLELMUS, DOMINUS MONTISPES-
SULANI, PETRO DE ROCA FICHA.

(Liber., fol. 169 r^o - Septembre 1199.).

In nomine Domini. Anno ejusdem incarnationis M^o C^o LXXXX^o VIII^o mense septembris. Sit omnibus hec audientibus manifestum, quod ego Guillelmus, Dei gratia Montispessulani dominus, filius quondam Mathildis ducisse, per me et per omnes successores neos dominos Montispessulani, cum hac carta dono, et in presenti trado tibi Pedro de Rocafixa, et omnibus heredibus tuis in perpetuum, ad feudum per hominiscum, videlicet totum castlarem et totum podium, cum toto plano quod est ante ecclesiam Sancte Marie Beati Poncii, cum omnibus introitibus et exitibus, et cum omnibus suis undique pertinentiis, ad habendum, tenendum, et possidendum tibi, et heredibus tuis in perpetuum, ad faciendum ibi et inde castrum et forciam et forcias, turrem, tures, et bisturres, et quicquid ibi tibi, vel tuis, placuerit perhenniter.

Et sciendum est, quod infra istud predictum castlar est predicta ecclesia Sancte Marie et Beati Poncii, et amplius de predicto castlar est ultram predictam ecclesiam, a parte aquilonis, de ultra in ultra, totum locale usque ad parietem Petri de Fleis. Tali tamen convencione dono tibi predictum feudum, et predictas forcias, presentes et futuras, ut a me et ab herede meo, qui sit dominus Montispessulani, et non ab alio, teneatis et habeatis, tu et successore tui, sine reddicione, que non debet fieri michi, vel futuro domini Montispessulani; et licet inde michi facere, et successoribus meis dominis Montispessulani, placitum et guerram de predicto castro, quando voluerimus. Item scio et recognosco, quod de predicto feudo, et de suis pertinenciis, est totus podius Navital, et totus mons Rotundus, cum omnibus suis pertinenciis undique, preter illud quod ibi habet Sancta Maria et Sanctus Guillelmus, sicut Guillelmus de Homellaz terminavit et concessit Raimondo de Rocca fixa, patri quondam tui Petri de Rocca fixa.

Et ego Petrus de Rocca fixa, supradicta lege et pacto, a te domino Guillelmo Montispessulani, cum futuro herede tuo domino Montispessulani, supradictum castrum et forcias, presentes et futuras, a vobis suspicio; et omnia supradicta et singula vera esse cognoscens, per stipulationem, per me et per heredes meos, firmiter expromitto tibi domino Guillelmo Montispessulani, et futuro heredi tuo domino Montispessulani, quod ita tenebo et observabo, fide bona, et sine malo ingenio et arte, et contra non veniam, ullo loco, vel tempore.

Testes sunt Bernardus Lanberti, bajulus Montispessulani, magister Guido, Raimundus de Castriis, Guillelmus de Monte Olivo, Guillelmus de Mesoa, Petrus de Stagno, R. Atbrandi, R. Lanberti, ejus nepos, Guillelmus de Puteo, B. Ecclesia, Randulfus Bonefacius, Nicolahus de Morenc, Guillelmus Nicholaus, Stephanus de Captali, Guillelmus de Mures, Stephanus de Montellis, Guillelmus Arnaldi, Petrus Ciarius Bona compagna, Orsonus, Guichon florentinus, Rotgerius Bergonnon, et Ugo Laurencii notarius, qui hec scripsit.